

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
COMMUNE DE



APP

APPROBATION
Décembre 2019

1.5

**J.MARIE FREYDEFONT
URBANISTE**

62, Av Edouard Michelin
63100 Clermont-Ferrand
Tél : 04.73.92.44.88
Fax : 04.73.90.22.15

GRUPE SYCOMORE

PLAN LOCAL D'URBANISME

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Modification n°1 du PLU



RÉVISION

PRESCRIPTIONS

Délibération du Conseil
Municipal du 05/07/2012

ARRET DU PROJET

Délibération du Conseil
Municipal du 18/10/2018

APPROBATION

Délibération du Conseil
Municipal du 19/12/2019

MODIFICATIONS - RÉVISIONS PARTIELLES MISES A JOUR

- **1** Modification n°1 du PLU approuvée le 28/09/2021
- **2**
- **3**
- **4**
- **5**

Liste des emplacements réservés

Emplacements réservés en vue de voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et espaces verts (art. L.123-1-5 (8°) du Code de l'Urbanisme. Nouvelle codification L151-41 (4°)).

N°	Site	Objet	Surface (en m ²)	Bénéficiaire
R1	Site Lidl	Création d'une voie pour modes doux	725	Commune
R2	Site Lidl	Création d'une voie pour modes doux	445	Commune
R3	Passage à niveau	Aménagement des espaces publics Création de cheminement piétonnier	1993	Commune
R4	Zone industrielle	Création d'une voie de desserte	1 450	Commune
R5	Îlot Carnot	Création d'un mail piéton	1 990	Commune

Emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements favorisant la mixité sociale (art. L.123-2 du Code de l'Urbanisme- Nouvelle codification L151-41-4° alinéa).

N°	Site	Parcelles	Surface (en m ²)	Programme global	% Logements locatifs sociaux
A	Rue Carnot/Avenue de la Libération	AD 346-458-459-204p-207-723p-724-807-808p	1290 m2	Programme collectif mixte: Accession libre et locatif aidé. Possibilités d'activités de services en RDC.	10%
B	Rue Carnot	AD 211-502-503-511-756p	1020 m2	Programme collectif et intermédiaire mixte : Accession libre et locatif aidé. Possibilités d'activités de services en RDC.	10%

Nota. Le potentiel de logements identifié dans le cadre de l'étude préalable est de l'ordre de 60 logements sur les 2 emplacements réservés.